

Traumatismes par arme à feu en France métropolitaine

Données de mortalité (CépiDc, 2000-2010)

Enquête permanente sur les accidents de la vie courante

(EPAC 2004-2011)

Source de données

Deux sources de données ont été utilisées pour décrire les accidents et les traumatismes mortels par armes à feu. D'une part, les traumatismes mortels ont été décrits à partir des données de mortalité du CépiDc pour les années 2000 à 2010 en France métropolitaine. Les décès ont été analysés selon la cause initiale de décès, à partir des codes de la classification internationale des maladies, 10^{ème} révision (CIM-10, chapitre XX / accident par arme à feu : W32, W33, W34 ; suicides : X72, X73, X74 ; homicides : X93, X94, X95 et dont l'intention est indéterminée : Y22, Y23, Y24). D'autre part, les accidents par arme à feu ont été décrits à partir des données 2004 à 2011 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans 11 hôpitaux¹ en France. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits impliqués), les lésions et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, du fait du nombre limité de services d'urgence participant à la collecte (11 services d'urgence sur plus de 600 en France). Les données présentées sont été traitées pour les hôpitaux de la France métropolitaine.

Résultats

1. Traumatismes mortels par arme à feu (source CépiDc)

Les traumatismes, qui regroupent tous les types d'accidents, les homicides, les suicides et les traumatismes d'intention indéterminée, sont à l'origine de plus de 36 000 décès chaque année : répartis approximativement en 20 500 décès par AcVC, 4 000 accidents de la circulation, 10 500 suicides, 500 homicides et 400 décès dont l'intention est indéterminée.

Les décès par arme à feu constituent, chaque année, environ 5,5 % de l'ensemble des décès traumatiques. En 2010, cela représentait 1 767 décès, dont la majorité sont des suicides : 1 393 (soit 79 %), suivi des homicides : 165 décès (soit 9 %), 9 décès accidentels et 200 décès d'intention indéterminée (tableau 1).

Ces décès ont concerné plus souvent des hommes que des femmes : en moyenne 11 fois plus (soit 1 900 hommes *versus* 170 femmes). Figure 1.

¹ Hôpitaux Epac en 2011 : CHG d'Annecy ; CH de Béthune ; CH de Blaye ; CH de Fontainebleau ; Groupe hospitalier du Havre (pédiatrie) ; CHU de Limoges ; hôpital de la Timone (enfants), Marseille ; hôpital Cochin (adultes), Paris ; CH de Saint-Paul de la Réunion ; CH de Vannes ; CH de Verdun.

Les décès par arme à feu ont concerné en majorité des personnes de 45-64 ans, entre 30 et 35 % selon les années, alors qu'ils représentent 26 % de la population totale. Chez les 25-44 ans cette proportion était entre 20 et 27 % selon les années, alors qu'ils représentent 25 % de la population totale.

Les suicides touchent plus souvent les 45-64 ans (36 %) et les 25-44 ans (17 %) ; les 25-44 ans et les 45-64 ans sont plus souvent victimes d'un homicide par arme à feu (respectivement 41 % et 30 %) que les autres classes d'âges, les accidents sont plus fréquents dans la classe d'âges des 45-64 ans (tableaux 2 à 5).

Les évolutions entre 2000 et 2010 sont plutôt en faveur d'une baisse des décès par arme à feu ; surtout du fait de la baisse du nombre des suicides (2 053 décès en 2000 *versus* 1 393 en 2010) : le nombre de suicides des 15-24 ans a été divisé par deux, passant de 113 en 2000 à 53 en 2010, pour les 25-64 ans la baisse a été aussi très importante, de 1 194 décès en 2000 à 732 en 2010. En revanche, le nombre de suicides par arme à feu chez les personnes de 85 ans et plus est resté quasi stable sur cette période.

Tableau 1. Décès par arme à feu en cause initiale selon l'intentionnalité, CépiDc 2000-2010, France métropolitaine (effectifs)

Décès par arme à feu	accidentel	homicide	suicide	intention indéterminée	Total
2000	25	155	2 053	228	2 461
2001	25	163	1 887	257	2 332
2002	13	156	1 713	331	2 213
2003	23	123	1 742	372	2 260
2004	8	132	1 604	308	2 052
2005	20	124	1 653	292	2 089
2006	13	111	1 578	299	2 001
2007	8	99	1 406	299	1 812
2008	14	142	1 548	226	1 930
2009	12	134	1 446	255	1 847
2010	9	165	1 393	200	1 767

Figure 1. Décès par arme à feu selon le sexe, CépiDc 2000-2010, France métropolitaine (effectifs)

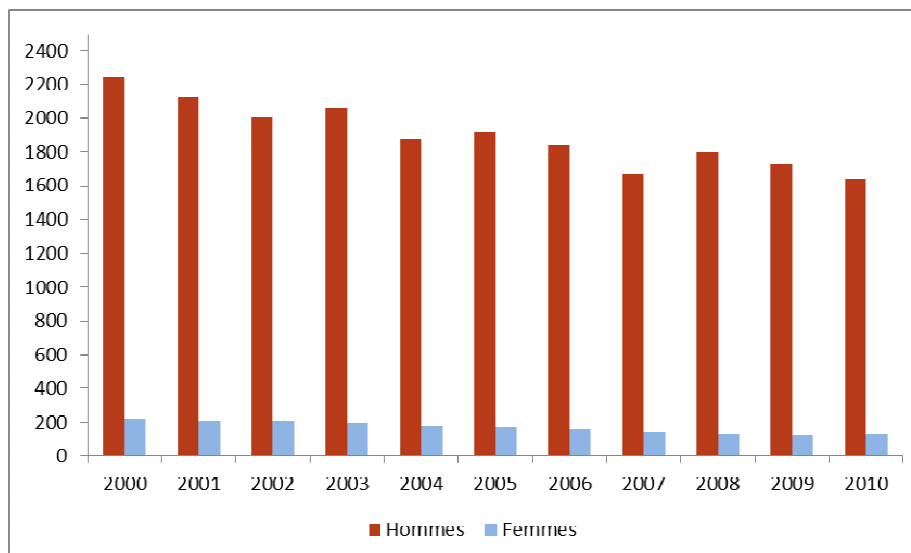


Tableau 2. Décès accidentels par arme à feu, CépiDc 2000-2010, France métropolitaine (effectifs)

Classes d'âges	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
< 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5-14	1	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0
15-24	2	0	1	1	0	3	0	3	1	0	0
25-44	3	6	4	6	2	2	2	0	3	3	2
45-64	14	14	6	11	4	9	5	3	7	4	6
65-74	4	2	2	4	1	4	1	1	1	2	1
75-84	1	2	0	1	1	1	3	0	2	1	0
85 et plus	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0
Total	25	25	13	23	8	20	13	8	14	12	9

Tableau 3. Homicides par arme à feu, CépiDc 2000-2010, France métropolitaine (effectifs)

Classes d'âges	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
< 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1-4	3	5	2	1	2	4	0	0	1	1	0
5-14	13	9	4	5	2	5	5	3	3	2	2
15-24	16	31	23	12	15	13	13	13	18	19	27
25-44	63	68	67	55	39	43	47	39	51	49	67
45-64	42	37	40	36	51	34	31	30	52	37	49
65-74	9	6	12	12	6	12	7	4	7	6	10
75-84	5	5	7	2	14	10	8	8	9	10	8
85 et plus	4	2	1	0	3	3	0	2	1	10	2
Total	155	163	156	123	132	124	111	99	142	134	165

Tableau 4. Suicides par arme à feu, CépiDc 2000-2010, France métropolitaine (effectifs)

Classes d'âges	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
< 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5-14	14	7	5	3	2	1	0	2	2	1	2
15-24	113	106	84	88	99	72	68	58	66	51	53
25-44	525	477	434	422	328	348	299	256	295	261	231
45-64	669	625	589	610	563	568	549	486	522	528	501
65-74	301	297	257	261	263	272	276	210	247	229	223
75-84	309	272	259	259	261	313	300	284	293	252	262
85 et plus	122	103	85	99	88	79	86	110	123	124	121
Total	2053	1887	1713	1742	1604	1653	1578	1406	1548	1446	1393

Tableau 5. Décès par arme à feu d'intention indéterminée, CépiDc 2000-2010, France métropolitaine (effectifs)

Classes d'âges	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
< 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1-4	2	0	0	3	2	0	0	1	0	0	0
5-14	4	4	9	4	5	8	1	3	3	2	2
15-24	25	35	20	37	39	25	20	29	15	27	19
25-44	78	91	102	117	84	66	75	80	50	63	44
45-64	69	69	106	117	92	108	119	97	90	82	68
65-74	25	29	47	47	46	32	31	36	28	33	30
75-84	21	17	34	32	32	34	32	40	28	34	23
85 et plus	4	12	13	15	8	19	21	13	12	14	14
Total	228	257	331	372	308	292	299	299	226	255	200

2. Accidents par arme à feu (source EPAC)

Nombre, âge, sexe

Sur 839 453 accidents de la vie courante enregistrés entre 2004 et 2011 dans les hôpitaux du réseau EPAC, en France métropolitaine, 291 étaient des accidents mettant en cause une arme à feu. Les victimes de ces accidents étaient principalement des pré-adolescents entre 10 et 14 ans dans 15 % des cas (n=43), des adolescents de 15 à 19 ans dans 11 % des cas (n=32). Les hommes ont été plus souvent victimes de ces accidents que les femmes : le sex-ratio H/F était de 7,1 (255 hommes *versus* 36 femmes). Voir tableau 6, figure 2.

Saisonnalité

Ces accidents sont survenus avec une saisonnalité marquée (figure 3), 52 % ont lieu à l'automne : 31 en septembre, 49 en octobre, 45 en novembre et 27 en décembre.

Lésion, partie lésée

Les principales lésions mentionnées étaient des plaies dans 66 % des accidents (tableau 7). Les parties du corps lésées étaient principalement les membres supérieurs pour 35 % des accidentés, la tête (28 %) et les membres inférieurs (26 %) (tableau 8).

Prise en charge, gravité

A la suite de leur passage aux urgences, 41,5 % des accidentés est retourné au domicile après traitement aux urgences, 27 % a fait l'objet d'un suivi ultérieur et 31 % a été hospitalisé (tableau 9), sachant que la proportion d'hospitalisation sur l'ensemble des passages aux urgences des hôpitaux EPAC représente 12 %. La durée de l'hospitalisation pour accident par arme à feu était de 1 à 65 jours (tableau 10), avec une durée moyenne de 6,5 jours. Parmi les 84 personnes hospitalisées, 14 % avaient entre 10 et 14 ans, 11 % avaient entre 35 et 39 ans et 11 % entre 45 et 49 ans (tableau 11).

Tableau 6. Classes d'âges des accidentés par arme à feu, EPAC 2004-2011

Classes d'âges	Fréquence	%
0-4 ans	5	1,7
5-9 ans	16	5,5
10-14 ans	43	14,8
15-19 ans	32	11,0
20-24 ans	24	8,2
25-29 ans	19	6,5
30-34 ans	12	4,1
35-39 ans	22	7,6
40-44 ans	22	7,6
45-49 ans	28	9,6
50-54 ans	18	6,2
55-59 ans	12	4,1
60-64 ans	12	4,1
65-69 ans	12	4,1
70-74 ans	6	2,1
75 ans et plus	8	2,7
Total	291	100

Figure 2. Répartition par sexe et âge des accidentés par arme à feu, EPAC 2004-2011

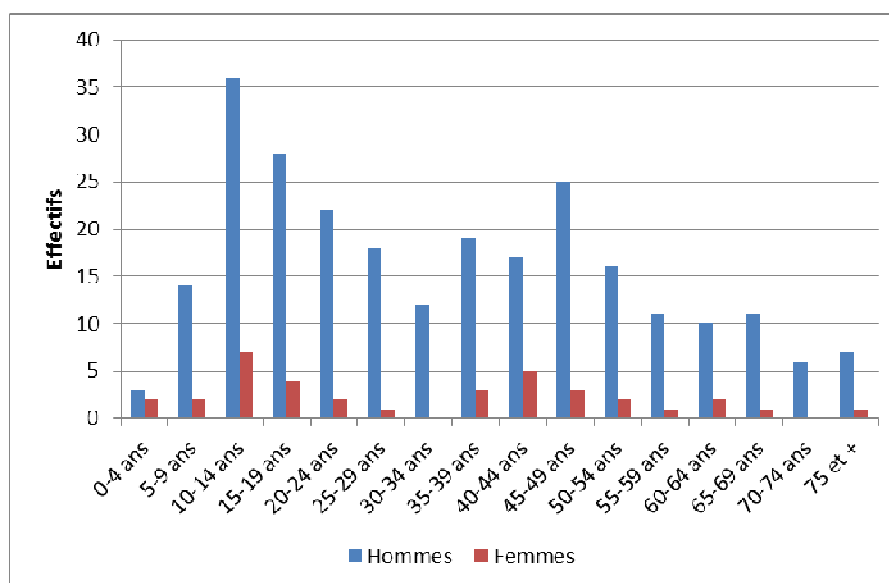


Figure 3. Saisonnalité des accidents liés à une arme à feu, EPAC 2004-2011

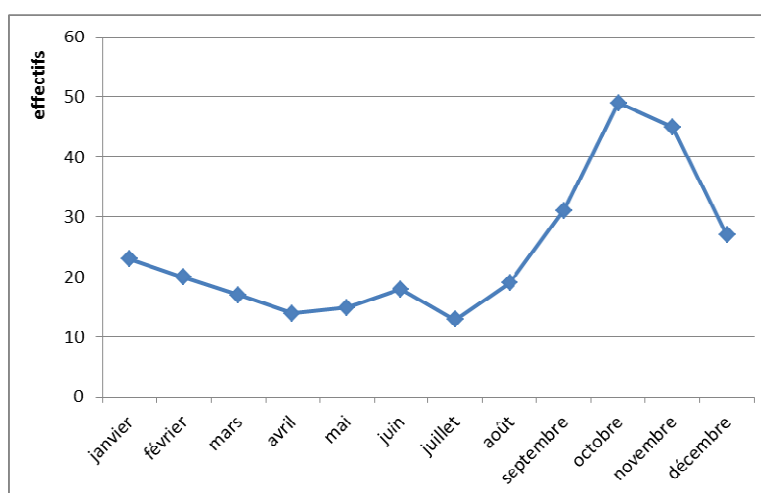


Tableau 7. Lésions causées par arme à feu, EPAC 2004-2011

Lésions	Fréquence	%
Commotion	1	0,3
Contusion	17	5,9
Plaie	190	65,7
Fracture	25	8,7
Entorse	4	1,4
Autre	52	18,0
Total	289	100

Tableau 8. Parties lésées après un accident par arme à feu, EPAC 2004-2011

Parties lésées	Fréquence	%
Tête	81	28,0
Tronc	21	7,3
Membres supérieurs	102	35,3
Membres inférieurs	74	25,6
Autre	11	3,8
Total	289	100

Tableau 9. Traitement et suivi après recours aux urgences pour accident par arme à feu, EPAC 2004-2011

Suivi après recours aux urgences	Fréquence	%
Examiné, traité	112	41,5
Suivi ultérieur	74	27,4
Hospitalisé	84	31,1
Total	270	100

Tableau 10. Durée d'hospitalisation (en jours) pour accident par arme à feu, EPAC 2004-2011

Durée d'hospitalisation (en jours)	Fréquence
0	7
1	24
2	13
3	8
4	7
5	4
7	1
8	1
9	2
10	2
12	3
14	1
15	1
17	1
18	3
19	1
21	1
31	1
50	1
51	1
65	1
Total	84

Tableau 11. Hospitalisation pour accident par arme à feu selon la classe d'âges, EPAC 2004-2011

Classes d'âges	Fréquence	%
0-4 ans	2	2,4
5-9 ans	5	6,0
10-14 ans	12	14,3
15-19 ans	7	8,3
20-24 ans	2	2,4
25-29 ans	7	8,3
30-34 ans	4	4,8
35-39 ans	9	10,7
40-44 ans	2	2,4
45-49 ans	9	10,7
50-54 ans	7	8,3
55-59 ans	6	7,1
60-64 ans	3	3,6
65-69 ans	3	3,6
70-74 ans	2	2,4
75 ans et plus	4	4,8
Total	84	100
